

2020-65

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 24 novembre 2020**

Objet : Evolution des modalités d'accès à la Banque d'informations statutaires pour la gestion du personnel territoriale (BIP) de la Direction générale des finances publiques (DGFIP)

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 24 novembre deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 17 novembre 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Jean-Luc CAEDDU, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Bernard FOISY, Madame Julie FOURNIER, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

Avaient donné procuration : Monsieur Fernand BERSON à Monsieur Jean-Luc CAEDDU, Monsieur Pierre-Olivier CAREL à Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Bernard FOISY, Madame Rahnia HAMA à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Lamy KIROUANI à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI,

Etaient absents et excusés : Madame, Nadège AZZAZ, Madame Jeanne BECART, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Frédéric MOLOSSI,

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES (en visioconférence), directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Philippe CABOUL, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Evolution des modalités d'accès à la Banque d'informations statutaires pour la gestion du personnel territoriale (BIP) de la Direction générale des finances publiques (DGFIP)

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le code de la propriété intellectuelle et notamment ses articles L.113-2, L.113-5, L.122-4 et L.122-5 ainsi que les articles L.341-1 à L.342-4,

Vu la délibération n° 2003.58 du 24 novembre 2003 approuvant la convention pour l'accès à BIP (Banque d'information sur le personnel des collectivités territoriales) sur internet souscrite par la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP),

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 créant au sein du ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique une direction générale des finances publiques (DGFIP) par la fusion de la direction générale des impôts et de la direction générale de la comptabilité publique,

Vu la délibération n° 2008.76 du 13 octobre 2008 approuvant les termes d'un avenant visant à prendre en compte le changement de dénomination de la DGCP en DGFIP d'une part, et modifiant les conditions financières initiales d'autre part,

Vu la délibération n° 2011.42 du 20 juin 2011 approuvant les termes d'un avenant modifiant les conditions financières,

Vu la délibération n° 2016-56 du 26 septembre 2016 approuvant les termes d'un avenant modifiant les conditions financières,

Vu la délibération n° 2018.55 du 24 septembre 2018 approuvant le renouvellement de la convention pour l'accès à BIP, la banque d'informations statutaires pour la gestion du personnel territorial souscrite par la direction générale des finances publiques (DGFIP),

Considérant la mise en place d'un nouveau dispositif d'authentification des accès au site internet et applications du CIG petite couronne visant à sécuriser ces accès à compter du second trimestre 2021 sous réserve de disponibilité du service,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} - APPROUVE, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention relatif aux nouvelles modalités d'accès à BIP applicables à la Direction générale des finances publiques (DGFIP),

Article 2 - AUTORISE le Président à signer l'avenant à la convention.

 Président,
Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne